

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2901

présenté par

Mme Verdier-Jouclas, M. Baichère, Mme Cloarec-Le Nabour, M. Ardouin, M. Cabaré,
M. Damaisin, Mme Dominique David, M. Girardin, Mme Hérin, M. Kerlogot, Mme Limon,
Mme Mirallès, Mme Sylla, M. Testé, M. Thiébaut et Mme Tiegna

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 42, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.